

CLINcontact

AVRIL 2014

La Lettre d'information de la Commission Locale d'Information Nucléaire auprès de la Centrale du Blayais



É D I T O

PEUT-ON MÉDIATISER LA NORMALITÉ ?

En janvier dernier, Pascal Pezzani, Directeur du CNPE du Blayais, présentait le compte-rendu d'activité de la centrale. Ce qui est frappant, c'est qu'aucune information ne fut relayée par la presse. Pourquoi ? En l'absence d'incident de parcours ou d'anomalie, les médias ne s'en soucient guère ! D'ailleurs je reconnais avoir été plus souvent interrogé sur les conséquences de la gestion de l'accident de Fukushima que sur la gestion des eaux de la centrale de Braud et Saint-Louis...

La CLIN, elle, répond à une mission d'information permanente sur le nucléaire, en toutes circonstances. Pour cela, nous devons accentuer la mise à jour de notre site gironde.fr/clin et mettre en ligne les faits marquants signalés par la centrale, mais également par l'ANCCLI, le HCTISN, l'ASN, l'IRSN ainsi que par les associations de défense de l'environnement. Avec une meilleure réactivité et une accessibilité accrue, la CLIN contribuera à faire progresser la connaissance sur les phénomènes liés au nucléaire.

Jacques Maugein

Président Délégué de la CLIN

Conseiller général du canton de Saint André-de-Cubzac



Visite du BAC le 4 avril

DÉCHETS RADIOACTIFS

LA COMMISSION SUR SITE

Dans le cadre de la semaine du Développement durable, la CLIN a participé à une journée d'information sur la gestion des déchets radioactifs.

Le 4 avril dernier, sur le site du Blayais, 3 membres de la CLIN ont visité le BAC, bâtiment dédié au conditionnement et à l'entreposage des déchets très faiblement et faiblement radioactifs. Ils sont principalement constitués par les tenues du personnel et matériaux issus de travaux en zones contrôlées.

Ces déchets sont compactés et mis en fûts, pour être ensuite incinérés (déchets à Très Faible Activité) ou acheminés vers un centre de stockage (déchets à Faible Activité).

Au cours de cette même journée, l'ANDRA a présenté l'activité des centres de gestion des déchets de la Manche et de l'Aube, ainsi que le projet CIGEO dans la Meuse, un laboratoire souterrain qui serait destiné à accueillir les déchets de haute activité à vie longue.



BAC : fûts de déchets à Très Faible Activité destinés à l'incinération





Le CNPE du Blayais

VIEILLISSEMENT DU PARC

L'ANCLLI à l'Assemblée Nationale

Au-delà d'une durée de vie de 40 ans, les centrales peuvent-elles maintenir leur production en toute sécurité ?

Au cours de ces dernières semaines, la CLIN a relevé différentes actions sur le sujet. Lors de la présentation des résultats 2013, Pascal Pezzani, Directeur du CNPE, a réaffirmé la volonté de l'industriel de "produire une électricité plus sûre, compétitive et sans CO₂ tout en convergeant vers un objectif : satisfaire l'ensemble des parties prenantes dans une perspective de fonctionnement au-delà de 40 ans", la CLIN s'étant assurée que toutes les nouvelles mesures concernant la sécurité sont consultables dans les rapports annuels.

L'ASN, quant à elle, reste prudente dans ses propos. Pour son Directeur, Pierre Franck Chevet, "la poursuite du fonctionnement des centrales au-delà de 40 ans n'est pas acquise". Les équipements nouveaux des usines doivent

répondre aux exigences initiales de sûreté, mais aussi à celles plus récentes qui s'appliquent aux réacteurs de nouvelles générations tels que l'EPR. Suite au retour d'expérience post Fukushima, une liste de 19 exigences a été transmise à EDF le 21 janvier 2014, afin de prévenir le risque d'accident grave des réacteurs et des piscines d'entreposage du combustible irradié.

Dans le même temps, l'ANCLLI a été auditionnée le 26 mars par la Commission d'enquête parlementaire, sur la problématique du démantèlement, de son coût et des impacts collatéraux. Florion Guillaud, membre de la CLIN et trésorier de l'ANCLLI, a fait valoir les mesures compensatoires et la planification à mettre en place en cas d'arrêt d'une centrale telle que le Blayais, "faute de quoi des territoires entiers risquent de se désertifier et devenir des zones de pauvreté".

POUR EN SAVOIR PLUS

Auditions de la commission parlementaire sur les coûts de la filière nucléaire :
<http://videos.assemblee-nationale.fr/commissions.couts-de-la-filiere-nucleaire-ce>

L'audition de l'ANCLLI et de Florion Guillaud :
<http://videos.assemblee-nationale.fr/video.5277.cout-de-la-filiere-nucleaire--auditions-diverses-apres-midi-26-mars-2014>

Rapport de Greenpeace sur l'échéance des 40 ans pour le parc nucléaire français :
<http://www.greenpeace.org/france/PageFiles/266521/greenpeace-rapport-echeance-40-ans.pdf>



LIENS UTILES

Commission Locale d'Information Nucléaire :
www.gironde.fr/CLIN

Autorité de Sûreté Nucléaire :
www.asn.fr

Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire :
www.irsn.fr

La distribution d'Iode :
www.distribution-iode.com

POUR RECEVOIR CLINcontact

Inscrivez-vous en ligne sur
gironde.fr/CLIN

CLINcontact

Directeur de la publication : Jacques Maugein
Rédaction : Jacques Maugein, Xavier Paulmaz, Claire Goutines
Conception graphique : Vitamin'e'b

EN BREF

QUAND LA LGV RENCONTRE L'ISLE

L'eau douce qui alimente le CNPE du Blayais arrive directement de la rivière Isle, à l'aide d'une **conduite de plus de 50 km** qui traverse le département... et croise le tracé de la LGV.

Le 19 mars, cette conduite a dû être **coupée pendant 32 heures** pour mener à bien la **construction du tronçon LGV** concerné.

Grâce à des réserves d'eau douce conséquentes, **aucune perturbation** dans le fonctionnement de la centrale n'a été signalée pendant cette interruption.

DÉPARTS & ARRIVÉES

Anne-Cécile Rigail a quitté ses fonctions de Chef de division de l'ASN de Bordeaux le 14 mars 2014. La CLIN la remercie pour ses qualités relationnelles, la pertinence de ses interventions et sa liberté de parole. C'est désormais **Paul Bougon** qui occupe ce poste, épaulé par **Bertrand Fremaux**, actuel adjoint au chef de division.

Rappelons que le chef de division de l'ASN exerce le contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection des centrales de Civeaux, Golfech et du Blayais, et des 3 régions Aquitaine, Poitou-Charentes et Midi-Pyrénées.

Il dépend de la DREAL Aquitaine (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), dirigée par **Emmanuelle Baudoin**.

LEXIQUE

ANCLLI : Association Nationale des Comités et Commissions Locales d'Information

ANDRA : Agence Nationale pour la Gestion des Déchets Radioactifs

ASN : Autorité de Sûreté Nucléaire

BAC : Bâtiment des Auxiliaires de Conditionnement

CNPE : Centre Nucléaire de Production d'Électricité

HCTISN : Haut Comité pour la Transparence et l'Information sur la Sécurité Nucléaire

IRSN : Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire